



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question au Gouvernement n° 666

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le ministre de l'intérieur, dans quinze jours, s'ouvrira dans notre pays cet événement mondial qu'est la Coupe du monde de football. A côté de l'événement sportif et de ses retombées commerciales et touristiques, le Gouvernement porte une très grande attention à la sécurité durant cette manifestation.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous donner des informations sur le dispositif général mis en oeuvre à cette occasion...

M. Michel Bouvard. Tartufe !

M. Bruno Le Roux. ... ainsi que sur des opérations particulières comme celles qui ont été menées hier, semble-t-il avec beaucoup de succès ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Chers collègues, quand les actions d'un ministre de l'intérieur sont une réussite, pourquoi ne pas le dire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. François Vannson. Tartarin !

M. Thierry Mariani. C'est plus facile que pour les sans-papiers !

M. Bruno Le Roux. Pouvez-vous nous assurer aussi que la mise en place du dispositif ne se fera pas au détriment de la sécurité publique de nos concitoyens, notamment aux alentours des stades,...

M. François Vannson. Démagogue !

M. Bruno Le Roux. ... qui s'interrogent sur les moyens mobilisés à l'occasion de cette manifestation ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous avez raison de souligner (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française) l'importance et la difficulté de la réussite de cette coupe du monde de football qui sera le plus grand événement sportif de cette fin de siècle.

M. Didier Boulaud. Après la dissolution !

M. le ministre de l'intérieur. Au total, ce seront soixante-quatre matches qui vont avoir lieu sur dix sites, 2,5 millions de spectateurs et, en cumulé, 64 milliards de téléspectateurs, dont un humain sur trois lors de la finale. Des dispositions ont été prévues pour assurer la sécurité générale des sites, en coopération avec les polices étrangères, entre autres pour prévenir le hooliganisme. La sécurité à l'intérieur des stades sera de la responsabilité du Comité d'organisation français, et aux abords des stades, de celle de la police et de la gendarmerie qui sont naturellement habilitées à intervenir à l'intérieur en cas de besoin. Dois-je souligner que les préfets assumeront, sous mon autorité, la responsabilité des dix sites concernés ?

La sécurité des équipes et des délégations sera assurée par le GSIGN, le RAID, le GIPN et en coopération avec les polices étrangères.

Quant à l'opération de police judiciaire qui s'est déroulée hier, elle a eu lieu dans le cadre de deux informations judiciaires ouvertes, l'une à la suite de la découverte d'un engin explosif, le 11 mai dernier, l'autre à la suite d'indices sérieux et concordants laissant supposer que des actions allaient être perpétrées pendant la Coupe du monde. La décision a été prise par le parquet de Paris. Le juge Bruguière, chargé de l'instruction, a ordonné

l'opération que nous avons exécutée en liaison avec les polices et les magistrats des pays voisins - en Allemagne, le Bundeskriminalamt et le tribunal de Karlsruhe - et procédé à un certain nombre d'interpellations, en Italie, en Suisse et en Belgique. Je rappelle qu'une opération similaire avait eu lieu en Grande-Bretagne. Au total, quarante-sept personnes sont actuellement en garde à vue et font l'objet d'un tri. En outre, des documents importants ont été saisis: beaucoup de faux papiers et de faux passeports et une documentation fort inquiétante.

Pour le reste, que chacun garde son sang-froid. Je lance un appel à la vigilance de tous, celle de nos concitoyens et des étrangers présents sur notre territoire, pour que tout objet suspect soit signalé - il suffit d'appeler Police secours au 17 - et que les précautions nécessaires soient prises, sans pour autant céder à la psychose.

Je tiens à souligner l'efficacité de la police nationale et les conditions de confidentialité remarquables dans lesquelles cette opération, qui engageait 462 policiers, a été menée. Je remercie aussi les autorités policières et judiciaires étrangères pour leur coopération.

S'agissant des villes proches des grands sites, il va de soi que l'essentiel de l'effort reposera sur les unités mobiles - trente compagnies républicaines de sécurité et trente escadrons de gendarmerie mobile. La sécurité publique pourra évidemment être mise à contribution en tant que de besoin.

Tout sera donc fait pour assurer la réussite de ce grand événement. Il en va de la responsabilité de la France tout entière. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyens et Vert et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 666

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 1998, page 4367

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 mai 1998